

Procès-verbal du Conseil d'école de l'école élémentaire Bernadette Després de Trainou le lundi 13 octobre

Présents : Enseignants : Mme Demeester-Zeighem, Mme Collin-Moal, Mme Ruet, Mme Ingelaere, Mme Fautréro, M. Bourdier, Mme France, Mme Toussaint-Tardif, Mme Morvan, Mme Guillaume,
Mairie : M. Pépion, Mme Etienne, M. Caillault, Mme Michel
Parents d'élèves : Mme VAUCHEREZ ; Mme CAMMAL ; Mme GUIGNON ; Mme BLÉE ; Mme ROUSSEAU ; Mme TSANG ; Mme PAJON-NIOLLET
DDEN : Mme Wojcik
Excusés : Mme CANCEL ; M. AIT ADDI ; M. CANCEL ; Mme LEMAIRE ; Mme PELLETIER ; M. DOSSOU ; Mme LAVIEC ; M. LEMAIRE
IEN : Mme Guillaume

1. Présentation des délégués de parents d'élèves et de la DDEN.

Nous adressons nos félicitations aux représentants de parents d'élèves qui ont été élus et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux.

Mme Maghfour a quitté la circonscription de Fleury les Aubrais. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Estelle Guillaume.

2. Présentation de l'équipe enseignante des classes et du RASED.

Cette année l'équipe enseignante reste stable :

CP Mme Demeester Zeighem : 24 élèves

CP/CE1 : Mme Collin Moal : 23 élèves, 16 CP et 7 CE1

CE1 Mme Ruet : 23 élèves

CE2 : M. Bourdier : 23 élèves

CE2 Mme Ingelaere et Mme Fautréro : 24 élèves

CE1/CM1 : Mme Toussaint Tardif : 22 élèves 6 CE1 et 16 CM1

CM1 : Mme France : 25 élèves

CM2 Mme Guillaume : 21 élèves

CM2 Mme Morvan : 22 élèves

Enseignante spécialisée du RASED : Mme Guillemet Popot , intervient auprès des élèves de CP et CE1 à la demande des enseignants, avec des petits groupes d'élèves ou en intervention en classe. Elle est présente deux demi-journées par semaine, en raison d'un secteur d'intervention qui s'est élargi.

En tout début d'année, elle intervient auprès des élèves de CE2.

Psychologue scolaire : Mme Jouanneau , intervient dans plusieurs écoles sur plusieurs secteurs de collège. Elle fera essentiellement les bilans pour les dossiers à déposer à la MDA et les orientations.

Il y a également une enseignante spécialisée dans le relationnel, mais elle est seule sur trois secteurs .

Les parents d'élèves élus font remonter l'observation qu'une seule maîtresse E et une seule psychologue pour un secteur aussi vaste ne permet pas d'apporter une aide à tous les élèves qui en auraient besoin

3. Approbation du PV du conseil d'école du 10 juin 2025.

Validé à l'unanimité par le Conseil d'école le 13.10.2025

5. Compte rendu financier de notre coopérative scolaire de l'année scolaire 2024-2025.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2024 au 31.08.2025					
CHARGES		PRODUITS			
6070 0008	Achat d'objets à revendre	1 270,62	7070 0008	Vente d'objets	6 625,80
6168 1008	Assurances	57,75	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	9 814,52	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	1 500,00
6270 0008	Frais bancaires	14,02	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisation à l'OCCE 45	404,25	7551 1008	Subventions d'associations	125,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	2 963,09	7562 0008	Participation des familles	3 552,00
6800 0008	Biens durables	612,12	7700 0008	Recettes exceptionnelles	2 321,00
Total des charges (A) :		15 136,37	Total des produits (B) :		14 123,80
Résultat de l'année 2024-2025 (B-A) (+/-) : -1 012,57					
Bilan simplifié au 31 Août 2025					
ACTIF		PASSIF			
<small>Totaux des comptes au 31.08.2025</small>					
512 01	Crédit Mutuel (1)	18 771,26	110	Report à nouveau au 1.09.2024 (**)	19 783,83
512 02	Autre banque (1)	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2024</small>		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2024-2025 :		
478.1	Erreur débitrice :	0,00	478.2	Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :		18 771,26	Total du passif :		
			18 771,26		
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00					
Le bilan simplifié est équilibré.					

Concernant la fête de l'école, les parents d'élèves font remonter le fait qu'il y ait moins de parents pour organiser la fête et pour s'impliquer, ce qui complique la gestion de ce moment festif.

6. Règlement du conseil d'école

Les parents d'élèves demandent si les délais demandés pour les questions sont flexibles, surtout pour la première période. Est-il possible de décaler le premier conseil d'école pour qu'il ait lieu juste après les vacances afin de respecter les délais de 15 jours après les élections ?

Cette proposition est validée par le conseil d'école.

7. Présentation du protocole pHARE

Le harcèlement est une violence qui peut avoir des conséquences graves et multiples sur les victimes. La lutte contre le harcèlement à l'École est une priorité du ministère chargé de l'éducation nationale, qui déploie un ensemble de mesures sur tout le territoire national afin de permettre aux élèves de suivre leur scolarité dans les meilleures conditions.

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il subit, de façon répétitive, des actes négatifs de la part d'un ou de plusieurs élèves. Un comportement négatif peut se produire lorsqu'un élève, ou un groupe d'élèves, inflige un malaise à un autre élève, que ce soit de manière physique (frapper, pousser, frapper du pied, pincer, retenir autrui) ou verbale (menaces, railleries, taquineries et sobriquets). Les actions négatives peuvent également être manifestées sans parole ni contact physique (grimaces, gestes obscènes, ostracisme ou refus d'accéder aux souhaits d'autrui).

Cette définition élaborée par le psychologue Dan Olweus suggère trois dimensions importantes permettant de distinguer le harcèlement des autres formes de comportement violent :

- le pouvoir ;
- la fréquence ;
- la nature des agressions.

En milieu scolaire, le harcèlement est le fait, pour un élève ou un groupe d'élèves, de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements négatifs voire violents.

- Le harcèlement a pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.
- Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, il dépasse le cadre scolaire et affecte aussi les jeunes à travers le cyberharcèlement.
- Les victimes sont souvent seules face à cette menace diffuse.

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle alors de harcèlement.

1. La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
2. La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement.
3. L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement se fonde généralement sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- L'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
- Le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée
- Un handicap (physique, psychique ou mental)
- Un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement)
- L'appartenance à un groupe social ou culturel particulier
- Des centres d'intérêts différents

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'École, « **Phare** », dote les écoles élémentaires et les établissements scolaires d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves fondé autour de 5 piliers :

1. Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
2. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
3. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
4. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
5. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE).

Qui contacter face à une situation de harcèlement ?

- la directrice d'école ou l'équipe ressource Phare de la circonscription dans le 1^{er} degré
- au niveau national : le **30 18** est la plateforme d'appel opérée par l'association e-Enfance, partenaire du ministère, pour signaler les cas de harcèlement et de cyberharcèlement : 100% anonyme, gratuit et confidentiel. Disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00, elle s'appuie sur une équipe dédiée, composée de psychologues, juristes et spécialistes des outils numériques.

Les enseignants font remonter le fait que ce protocole est chronophage, et que les enseignants qui doivent le gérer, sont amenés à répartir leurs élèves dans les autres classes.

Question des représentants de parents d'élèves : Pour quelles raisons les parents ne sont pas prévenus lors de la phase 1 ?

Réponse : Les parents de la ou des classes concernées par le protocole sont prévenus.

La directrice propose de mettre des documents d'information sur Primot

Les parents d'élève indiquent que si trop de protocoles phare devaient être mis en place, il faudrait leur faire remonter, afin que les délégués de parents puissent proposer un éclairage.

8. Adoption du règlement intérieur de l'école

Echelle des sanctions : celle de l'école et celle du temps méridien ont été harmonisées (code couleur de l'échelle des sanctions)

9. Bilan des exercices incendie et PPMS

L'exercice incendie a été fait le 16 septembre. L'exercice PPMS a été mis en place le mardi 7 octobre. Tout s'est bien passé pour ces deux exercices. L'équipe enseignante réitère à la mairie sa demande d'installation d'une alarme lumineuse (cf Vennezy) car l'envoi de sms est inefficace pour prévenir d'un danger, les enseignants ne regardant pas leur téléphone sur les temps d'enseignement.

10. Bilan des évaluations nationales.

CP : beaucoup d'élèves de fin d'année dont la maturité ne permet pas forcément un bon démarrage de CP. Le niveau est assez faible, notamment en phonologie, en compréhension et en vocabulaire. C'est mieux en mathématiques. Il y a quelques élèves dont le profil nécessite une prise en charge spécifique.

Beaucoup d'élèves ont du mal à s'impliquer, à maintenir leur attention et à se mettre au travail.

CE1 : C'est plutôt satisfaisant en mathématiques, quelques élèves fragiles, dont une en grande difficulté. Certains élèves à besoin ont des notifications d'accompagnement AESH mais nous avons seulement un temps plein ½ d'AESH sur l'école, les élèves ne disposent donc pas d'un temps d'accompagnement suffisant.

CE2 : des résultats plutôt bons dans l'ensemble. Une grande différence de maturité entre garçons et filles. Des problèmes de graphie sont observés de plus en plus souvent dans tous les niveaux.

CM1 : Les Cm1 sont répartis sur deux classes. Le groupe de 25 est très hétérogène, avec un groupe assez conséquent d'élèves ayant des troubles dys. Il y a nécessité de faire des groupes de besoin au sein de la classe. Le groupe du cours double est plutôt un groupe performant, avec un élément perturbateur problématique pour lequel des réflexions et des dispositifs de prise en charge sont en cours.

CM2 : Les enseignantes ont observé un problème dans la mémorisation des leçons (apprendre « par cœur » les tables de multiplication par exemple). Certains élèves passent des évaluations diagnostiques pour savoir si une orientation EGPA doit être envisagée avant la sixième. Le niveau est globalement assez faible.

Il est à noter que ces évaluations ont lieu très tôt dans l'année scolaire, ce qui ne permet pas toujours aux élèves d'avoir réactivé leurs connaissances et leur disponibilité.

11. Les actions de notre projet d'école pour cette année scolaire

a. Le thème de l'année : l'Afrique

b. Le PEAC : Parcours artistique de la PS au CM2

Voir document joint

c. Les axes du projet d'école et les actions autour de ces axes

Nous poursuivons les axes du projet d'école sur le travail des compétences fondamentales en lecture et en numération ainsi que l'axe sur le climat scolaire.

Nous souhaitons ajouter au regard des évaluations nationales et des constats, 3 priorités :

-Le geste graphique

-la santé et le bien-être des enfants :

a.Les compétences psychosociales : tous

b.Les dents : CE1

c.Le sommeil : CP et CE2

d.Les écrans : le cycle 3 fait venir des intervenants, mais il semblerait judicieux de commencer dès le CP, voire même dès la maternelle.

Discussion autour du temps d'écran :

Proposition de la part des parents d'élève d'une manifestation « 10 jours sans écrans » (18 au 26 mai 2026).

Proposition de la mairie d'une exposition autour de ce thème (les écrans), mais aussi du gaspillage alimentaire .

Proposition d'une soirée débat organisée conjointement par la mairie, les parents d'élèves, l'école. Il est envisageable de s'appuyer sur les associations locales.

e.EVAR : tous

f.Une alimentation saine et équilibrée : CE2 et CM2

g. l'hygiène corporelle

h.L'égalité filles-garçons : tous en faisant attention aux textes choisis, au PEAC, à l'EPS et aux maths.

i.Le sport

j. Sensibilisation au harcèlement : participation à la journée nationale sur le harcèlement le 6 novembre

d. L'USEP

L'association a maintenant 3 ans. Nous poursuivons les actions en faveur du sport à l'école : semaine olympique, intervention discrisport, intervention sur la laïcité.

Sortie au championnat de sabre pour les CE1 et les CM1.

D'autres actions sont en cours d'élaboration.

Nous partons cette année avec 11 délégués sportifs, car beaucoup d'élèves motivés pour s'impliquer se sont manifestés.

Nous souhaiterions avoir plus de parents qui s'impliquent dans l'association afin de pouvoir développer d'autres actions.

L'ASST a un blog sur Primot.

L'USEP remercie les parents qui ont préparé des gâteaux pour les ventes du vendredi.

Un partenariat est évoqué entre l'USEP et la FCPE pour l'organisation de manifestations sportives.

e. EILE :

Depuis la rentrée 2016, l'apprentissage de quatre langues, l'arabe, l'italien, le portugais et le turc est offert dans le cadre d'Enseignements Internationaux de Langues Etrangères (EILE). Cette offre s'inscrit plus largement dans le cadre du plan langues. Les EILE sont facultatifs et ouverts à tous les élèves volontaires des écoles les proposant à partir de la classe de CE1 et jusqu'au CM2, à raison d'1 heure 30 chaque semaine, en plus des 24 heures hebdomadaires d'enseignement obligatoire. L'enseignement est assuré par des enseignants mis à disposition par les pays partenaires et ayant, a minima, le niveau B2 du CECRL. S'ils le souhaitent, les élèves ont la possibilité d'approfondir leur apprentissage de ces langues au collège dans le cadre des enseignements de langues vivantes de droit commun en fonction de l'offre dans le second degré. Ces cours de langues sont évalués et les résultats apparaissent sur le LSU (Livret Scolaire Unique). Des cours de portugais ont pu être mis en place depuis plusieurs années maintenant à Loury. Ils ont lieu le vendredi soir. Cette année, des cours d'arabe ont lieu à Trainou les mercredis matins. Ces cours regroupent des enfants de plusieurs communes.

f. Aménagement de la partie enherbée de la cour des CP demandée en mairie

Nous souhaiterions travailler avec la mairie sur l'aménagement de cet espace et si possible que le coût de cet aménagement apparaisse au budget 2026 de la commune.

La mairie propose de caler une date pour évoquer le projet.

12. Les projets proposés par la FCPE

-Fin novembre : organisation d'un « vide ta chambre », collectes organisées pour les écoles et le centre de loisirs.

-Organisation possible d'une journée « gonflable » dans le gymnase.

-samedi 14 mars : Carnaval sur le thème de l'Afrique

-le lundi de Pentecôte (à confirmer) : Rando vélo.

-Journée d'accueil en maternelle.

-Participation à la fête de l'école

-Organisation du bal des troisièmes

13. Les projets proposés par la mairie (temps méridien)

-Des activités manuelles sont proposées, et font écho aux axes du projet d'école (développement des compétences de motricité fine).

-Lien avec les associations des aînés.

-Echanges pendant la semaine de la francophonie.

-Semaine du handicap, avec atelier Braille.

-Atelier mosaïque.

-Intervenants sportifs.

Les parents d'élèves demandent une communication autour de ces projets, car certains enfants ne racontent

pas tout ce qu'ils vivent.

Questions des parents d'élèves

• Question École

1. Classe double niveau CM1/CE1 : Malgré les temps communs existants, certains enfants de CE1 aimeraient passer davantage de moments avec les autres CE1. Serait-il possible d'en prévoir davantage pour renforcer le lien entre eux ?

Réponse :

-Pour que les enfants se voient régulièrement les CE1 de Mme Toussaint Tardif iront en récréation systématiquement avec les CE1. Le midi les CE1 de Mme Toussaint-Tardif mangent au 2ème service ainsi que les élèves de Mme Collin-Moal. Ceux de Mme Ruet déjeunent au 1^{er} service.

-Projet commun: les CE1 de Mme Toussaint-Tardif font sciences toutes les semaines dans la classe de Mme Ruet avec les autres CE1.

-Sortie commune CE1 et CM1 en décembre. Tous les CE1 seront regroupés pour le championnat d'escrime et la visite du MOBE.

-Il est prévu en P4 ou P5 un temps de décloisonnement en sport.

2. Peut-on informer dès la rentrée, les parents sur l'organisation des cours ouvertes ?

Réponse : Oui. Les jeudis matins et mardis après-midis, les cours sont ouvertes. Les enseignants surveillent cours et venelle afin que les enfants puissent retrouver les fratries ou les amis dans toutes les cours.

3. Photo de classe : Certains parents ont exprimé leur mécontentement concernant la photo de classe, car leur enfant était triste de ne pas avoir pu prendre l'objet prévu pour la photo.

Réponse : L'organisation n'a pas permis de pouvoir prendre tous les objets car il y en a eu énormément. Toutes les photos ont été prises en une demi-journée. Il a fallu se dépêcher.

Des parents s'interrogent sur l'impossibilité pour les fratries de maternelle/élémentaire de poser ensemble pour la photo de classe et aimeraient savoir si cela pourrait être envisagé.

Réponse : La photographe propose aux parents qui souhaiteraient que les fratries soient prises en photo ensemble (maternelle/élémentaire) de recevoir les parents et les enfants de 8h à 8h30. Sur un temps d'école, ce n'est pas possible. Ce sont deux écoles différentes et ça prendrait beaucoup trop de temps. On a déjà beaucoup de mal à faire une école sur la demi-journée.

4. AESH : Conscients des difficultés que cela représente pour les équipes, nous souhaitons avoir un point de situation des effectifs d'AESH de l'école et les démarches en cours auprès des services académiques pour le recrutement et l'affectation de personnel supplémentaire. Les AESH sont effectivement en nombre insuffisant pour couvrir les besoins.

• Questions Mairie

1. Remerciement : Nous remercions la mairie pour la réalisation du chemin bétonné reliant le centre de loisirs à l'école maternelle. Cependant, il reste un décalage entre le chemin et le sol. Serait-il possible de combler cet espace pour sécuriser et faciliter le passage ?

2. Projet Cours CP / Boue bloqué : A-t-on des nouvelles concernant l'évolution ou la suite prévue pour le projet, actuellement à l'arrêt ?

3. Barrières de sécurité rue de la République : Serait-il possible de les remettre en place et, si nécessaire, d'ajouter des blocs de béton pour renforcer le maintien des grilles aux abords de l'école ?

La mairie rappelle que les incivilités sont la plupart du temps commises par les parents d'élèves de l'école.

4. Remplacement du cuisinier : Pourrait-on avoir un point d'information sur le recrutement du cuisinier ?

Réponse : Le recrutement est en cours.

5. Garderie-capacité d'accueil : la garderie est rapidement saturée, une solution pérenne est-elle envisagée afin de mieux répondre aux besoins des familles ?

Cette compétence relève de la CCF. Les locaux de la maternelle sont actuellement utilisés pour l'accueil

périscolaire des petites sections.

Les enseignants remercient la mairie pour l'achat des chaises en CP.

Les enseignantes de CM1 remercient la mairie pour toutes les années de participation aux classes de découverte.